

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juin 2023

Date de convocation : 30 mai 2023



Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, GIBERT Dominique, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien / **formant la majorité des membres en exercice**. M. GIBERT Dominique, a été désigné comme secrétaire de séance.

Excusés : CHEMINOT Anyta (a donné pouvoir à Thierry CHARRET) ; KURAST Xavier (a donné pouvoir à Lionnel THOMAS) ; JAMET Jérôme (a donné pouvoir à Christophe LECLERC)

### COMPTE-RENDU

10 délibérations ont toutes été adoptées à **l'unanimité** (11 voix pour). Celles-ci sont publiées sur le site internet de la commune [www.chazemais.fr](http://www.chazemais.fr)

#### → **Une nouvelle convention signée avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier (C.D.G. 03) concernant le service de médecine préventive**

Le Maire précise que la pluridisciplinarité vient d'être renforcée avec le recrutement au sein du service, d'infirmiers en santé au travail. Ces derniers auront pour mission d'œuvrer au côté des médecins du travail. Ils procéderont notamment à des tests biométriques et sensibiliseront les agents lors de leurs visites d'information et de prévention.

La médecine préventive étant un service indispensable pour les agents et la collectivité, la convention avec le C.D.G 03 est renouvelée.

#### → **Les travaux de voirie habituels sont lancés avec LA COLAS de Désertines-Saint-Victor**

Cette année, au programme, trois chemins vont faire peau neuve : Chemin de La Bellevue, La Route du Désert et l'entrée du chemin du Centre de la France à proximité de la nouvelle Maison du Randonneur.

Coût total de l'opération 32 474 euros HT ; un subventionnement départemental est attendu à hauteur de 8 405,70 euros, l'attribution définitive va être sollicitée.

#### → **Une nouveauté : sécurisation des traversées des deux hameaux les plus peuplés Villevendret et La Prugne**

Pour sécuriser les traversées des deux hameaux les plus peuplés qui sont Villevendret et La Prugne, les limites de l'agglomération de la commune vont être modifiées pour y intégrer ces deux lieux-dits.

Par conséquent, les automobilistes vont devoir réduire leur vitesse et des passages piétons vont y être installés pour tranquilliser les piétons.

→ ***Les travaux sur le bâti communal sont en cours***

Les portes du cimetière ont été changées par DAUMIN Menuiserie de Vallon-en-Sully. La société AURICHE de Malicorne est venue réparer les portes du Grillon et de la Maison communale des services. Le couvreur GUYONNET de Chazemais a fourni un devis pour la réparation du toit du garage de la Mairie. Divers travaux vont être réalisés sur le bâti communal au cours de l'année. Pour ce faire, le département de l'Allier subventionne à hauteur de 5 000 euros, au titre du dispositif SOLIDARITE, dont l'attribution définitive va être sollicitée.

→ ***Les diagnostics préalables aux travaux de la Maison du garde se poursuivent***

Avant la réalisation des travaux sur la Maison du garde située aux abords de l'église Saint-Denis, au cœur du bourg, toute une série de diagnostics et d'étude sont nécessaires : diagnostics archéologique sur le parvis et structurel dans l'église puis diagnostics structurel et économiste sur la Maison du garde et de sa grange annexe, étude des sols. Des bureaux d'étude spécialisés sont sollicités.

→ ***Un audit énergétique avant la rénovation des logements communaux au cœur du bourg***

Un bureau d'étude est là aussi nécessaire pour étudier les meilleures hypothèses allant jusqu'à 35% d'économie d'énergie. Les logements ainsi rénovés pourront accueillir de nouvelles familles dans les meilleures conditions possibles avec confort thermique et facture de chauffage allégée.

→ ***Trois emplois temps plein pour la collectivité***

Un agent du service technique va désormais travailler à temps plein. Ses missions seront pluridisciplinaires, allant de la gestion du restaurant scolaire à l'entretien des bâtiments communaux en passant par l'entretien des espaces verts.

La collectivité est désormais dotée d'une équipe de 4 employés communaux permanents.

→ ***Un dimanche festif, le 16 juillet, avec LE CABARET DES GLINGUET présenté par la compagnie ATTRAPE SOURIRE***

La municipalité décide d'offrir à toute la population, avec la compagnie ATTRAPE SOURIRE, un dimanche festif, le 16 juillet 2023, à l'entrée de la Maison du Garde, place de l'église ou dans la salle polyvalente si les conditions météorologiques sont mauvaises.

De 16h à 18h, des petits ateliers ouverts à tous (théâtre et jonglerie) seront organisés puis à 20h30 spectacle burlesque, intergénérationnel et familial, joué en rue « Le Cabaret des Glinguet ».

→ **La cantine à 1 €, en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier, est maintenue pour la prochaine rentrée scolaire : CHAZEMAIS première commune du canton appliquant cette tarification sociale subventionnée par l'Etat**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, CHAZEMAIS a instauré la tarification sociale au sein de son restaurant scolaire. Tous les élèves de l'école Hubertine AUCLERT, originaires de la commune ou extérieurs, bénéficient de cette mesure dite CANTINE à 1 €.

Il suffit aux familles de remettre en mairie leur quotient familial CAF lors de l'inscription au restaurant scolaire. Les tarifs des repas varient donc de 0,90 à 2,15 € maximum. Pour l'année scolaire 2023-2024, ce sont 15 élèves sur 38 qui en ont bénéficié. Les inscriptions pour la prochaine rentrée vont bientôt avoir lieu.

→ **Les tarifs de la garderie périscolaire « Les Oursons » sont aussi maintenus**

Les tarifs fixés l'an dernier sont maintenus à l'identique : les enfants de Chazemais sont gardés le matin pour 2,35 euros et 3,00 euros l'après-midi ; les enfants extérieurs fréquentant le RPI sont gardés 3,50 euros le matin et 4,15 euros l'après-midi.

---

→ **Promotion de notre territoire et de la maison du randonneur**

Lors d'une réunion organisée par le P.E.T.R de Montluçon sur le thème de la « Grande Randonnée Pays Vallée Cœur de France », Dolorès LAMY, conseillère municipale a été vanter notre territoire, a fait la promotion de la nouvelle maison du randonneur, en vue d'attirer un tracé de randonnée par Villevendret, chemin du Centre de la France.

→ **La société BORALEX n'entend pas l'opposition au projet éolien des Brandes**

Comme déjà précisé, la société BORALEX portant un projet éolien sur la zone des Brandes à Chazemais, insiste et refuse d'entendre la Municipalité actuelle qui a délibérée dès 2021 sur son opposition à l'installation d'éoliennes sur son territoire. Le développeur territorial, s'en tient à l'accord donné par la précédente municipalité, et indique vouloir poursuivre ses études pour déboucher sur une enquête publique. Toute la population sera alors amenée à se prononcer.

→ ***La société VALECO a un projet agrivoltaïque en partie sur Coutines***

La société VALECO est venue en mairie présenter un projet agrivoltaïque prévu en partie sur les communes de Courçais et Chazemais, sur une surface foncière de 115 hectares. Le Conseil Municipal demande à la société d'informer l'ensemble de la population et notamment les proches riverains aux lieux-dits Coutines et La Bouchatte.

→ ***Un élan immobilier très satisfaisant***

C'est avec beaucoup de joie que le conseil municipal fait le point sur ses permis de construire : 4 sont en cours et bientôt 1 autre à venir ; « des nouvelles familles propriétaires ou locataires continuent d'arriver dans notre commune dite attractive par tout ce qui s'y passe ». Le Maire et son équipe municipale sont à l'unisson, heureux de ce nouvel élan immobilier.

→ ***Souvenir en mémoire de Mme PERROT - plaque commémorative au n°4 Route de La Chapelaude***

Dans le GRIMOIRE rédigé sur le thème du Maquis de Chazemais, nous apprenions l'histoire du café PERROT et des actes de résistance de ses propriétaires. De là est née l'idée d'apposer une plaque commémorative au n°4 Route de La Chapelaude à l'emplacement de l'ancien café et de planter un hortensia sur le trottoir symbolisant l'histoire du site.

---

***Chazemais s'anime, Chazemais se cultive - calendrier***

**Mercredi 21 juin** : Fête de la musique, dans la cour de la Mairie, organisée par le Grillon, à partir de 19h30

**Judi 22 juin** : Photographie de groupe, à 17h30, rendez-vous dans la cour de la Mairie, avec toutes celles et tous ceux, adultes et enfants, qui souhaitent être photographiés, pour faire une photo du carrefour central avec les villageois actuels, afin de reproduire une photo ancienne exposée en Mairie (dans le cadre d'une grande et belle exposition de 100 ans de photos dans notre village).

**Vendredi 30 juin** : Fête des écoles, organisée par l'Association des Parents d'élèves du R.P.I Saint-Désiré Audes Chazemais, place de la Mairie et place de l'église

**Vendredi 7 juillet** : Atelier cuisine, organisé dans la Maison communale des services, à partir de 18h00

**Dimanche 16 juillet** : Le cabaret des glinguet, organisé par la compagnie ATTRAPE SOURIRE, avec buvette du GRILLON

**5-6 et 7 août** : Fête patronale avec un joli programme festif dont le traditionnel feu

• d'artifice du dimanche soir, tiré sur l'étang communal

**Samedi 2 septembre** : « Un été culturel avec Claire Vaillant » - bal intergénérationnel

**Samedi 9 septembre** : Course cycliste organisée par la JP DUBUISSON

***Prochain Conseil Municipal, le mardi 26 septembre à 18h15***